

La mise en œuvre du pacte rural dans les États membres

Note d'information

Novembre 2023

Table des matières

1. Introduction	1
2. Pourquoi un pacte rural?	2
3. Les ingrédients du pacte rural	3
3.1. Structures et mécanismes pour collaborer avec les communautés rurales	3
3.2. Un membre désigné du gouvernement et des services spécialisés pour traiter les questions liées à la ruralité dans l'ensemble des politiques	4
3.3. Renforcement des capacités et soutien à la mise en réseau d'un large éventail de parties prenantes	4
3.4. Une vision prospective mise en œuvre au moyen d'une stratégie/d'un plan d'action global	5
3.5. Un test rural efficace et des systèmes de données adéquats	5
3.6. Des systèmes de gouvernance appropriés pour faciliter la coordination	6
3.7. Des mécanismes pour coordonner l'allocation des fonds et garantir les synergies	6

Les informations et opinions contenues dans le présent document sont celles de l'auteur (des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données présentées et ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.



1. Introduction

La présente note d'information met en évidence les éléments ou ingrédients clés nécessaires pour mobiliser les parties prenantes autour du pacte rural et favoriser une action concertée en vue d'atteindre les objectifs de la vision à long terme pour les zones rurales de l'Union européenne (UE) dans le contexte spécifique de chaque État membre ou région. Elle présente également quelques exemples de mise en pratique de ces éléments. La présente publication est destinée principalement aux autorités publiques au niveau national (et au niveau régional dans les États membres où les autorités régionales sont investies de pouvoirs législatifs ou de programmation), aux organisations de la société civile (en particulier celles qui participent à l'élaboration des politiques ou à la défense d'intérêts), aux chercheurs, aux entreprises et aux autres parties prenantes ayant un intérêt dans les politiques rurales.



Si vous vous demandez comment mettre en œuvre le pacte rural dans votre pays ou région, ce document est pour vous.



Financé par
l'Union européenne

2. Pourquoi un pacte rural?

Comme l'a rappelé la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, les zones rurales sont **essentielles** pour l'identité et le bien-être de l'Europe. Elles jouent également un rôle important pour relever les **défis** sociaux et environnementaux. La prospérité des zones rurales passe impérativement par une **action coordonnée** d'un large éventail d'acteurs et de parties prenantes à différents niveaux de gouvernance.

En 2021, à l'issue d'une réflexion commune approfondie et d'une consultation des parties prenantes, la Commission a publié une

[communication sur la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE](#). Un [plan d'action rural](#) a été mis au point pour concrétiser cette vision. Celui-ci s'articule autour de neuf initiatives phares, quinze actions d'accompagnement et six [actions horizontales](#), qui attestent de l'engagement de la Commission en faveur de zones rurales plus fortes, résilientes, connectées et prospères à l'horizon 2040. L'une de ces actions transversales consiste à proposer un **pacte rural** — un mécanisme destiné à associer toutes les parties prenantes concernées et tous les niveaux de gouvernance à la concrétisation de cette vision à long terme.

Objectifs du pacte rural



Amplifier la voix des zones rurales et leur accorder une place plus importante dans les programmes politiques



Mise en réseau, collaboration et apprentissage mutuel



Engagements à agir

En juin 2023, la Commission européenne a créé le [groupe de coordination du pacte rural](#), qui est constitué d'acteurs ruraux clés, afin de piloter le processus de pacte rural au cours des trois années à venir. Coordonné par la direction générale de l'agriculture et du développement rural, il est codirigé par la direction générale de la politique régionale et urbaine. La Commission a également mis en place le [bureau d'appui au pacte rural](#) afin d'animer le pacte et d'aider la communauté à atteindre ses objectifs en réalisant des tâches essentielles. Celles-ci comprennent l'organisation d'événements, la collecte et la diffusion de bonnes pratiques, la coordination des efforts avec d'autres réseaux de politiques européennes, le soutien à la plateforme communautaire pour le pacte rural, la production du magazine *Vision rurale*, d'une lettre d'information et de notes d'information, et la gestion du site internet et des canaux de médias sociaux. Les activités au niveau de l'UE sont toutes conçues et menées avec la participation active des parties prenantes. Toutefois, pour obtenir des résultats, **ce pacte rural doit dépasser le niveau de l'UE et atteindre les parties prenantes aux niveaux national, régional et local**. Les autorités nationales, régionales et locales ont le pouvoir de prendre de nombreuses mesures ayant une incidence sur des zones rurales, et peuvent notamment décider de la façon dont les fonds européens sont utilisés. D'autres parties prenantes, telles que les organisations de la société civile, jouent des rôles importants dans la création et la mise en place de politiques. Il ne sera pas possible de concrétiser la vision à long terme sans leur engagement et leur participation active. En outre, le bien-être et les moyens de subsistance dans les zones rurales (en particulier celles qui présentent des

contraintes spécifiques telles que les régions montagneuses, insulaires ou transfrontalières) ne dépendent pas seulement des acteurs traditionnellement associés à l'agriculture et au développement rural. Les autorités publiques (par exemple les autorités responsables de l'éducation, des transports et d'autres services, de l'énergie, de l'environnement ou des infrastructures numériques), les acteurs de la politique urbaine, les entreprises et les chercheurs ont également un rôle à jouer.

Des tentatives de mise en place de pactes à différents niveaux (national, régional, local) et sous diverses formes ont été réalisées en fonction des besoins et des cultures organisationnelles au sein de l'UE. Il est essentiel qu'**aucune zone rurale de l'UE ne soit laissée de côté** et que toutes puissent bénéficier d'un effort coordonné afin de les rendre plus fortes, résilientes, connectées et prospères. À cet effet, les parties prenantes ayant un intérêt dans les zones rurales de l'UE sont invitées à rejoindre la communauté du pacte rural au niveau européen, à prendre des mesures concrètes dans leur propre domaine d'activité, ainsi qu'à étudier les meilleurs moyens de **décliner le pacte rural en actions dans leur contexte national, régional ou local**. Ces actions, menées à différents niveaux, se compléteront et contribueront à transformer la vision à long terme en une stratégie concrète assortie de résultats pratiques, comme l'ont demandé les parties prenantes lors du [Forum de haut niveau sur la politique rurale](#) qui s'est tenu à Sigüenza (Espagne).



3. Les ingrédients du pacte rural

Bien avant la mise en place de la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE, certains États membres (par exemple la Finlande) disposaient déjà de structures de gouvernance permettant de mener des politiques rurales coordonnées et globales dans différents domaines thématiques, à l'instar de ce qui est préconisé dans le pacte rural; d'autres pays se sont plus récemment lancés dans des initiatives similaires, face à des phénomènes délétères comme le dépeuplement des zones rurales, le mécontentement et le déclin économiques, ou se sont saisis des possibilités offertes par les financements européens (par exemple l'Espagne et la Tchéquie). Sur la base de leur expérience et du processus d'élaboration de la vision à long terme pour les zones rurales au niveau de l'UE, **les États membres peuvent mettre en œuvre un certain nombre d'éléments qui contribuent aux objectifs du pacte rural** au niveau national ou régional. Ces éléments complètent les 11 [principes de l'OCDE sur la politique rurale](#) et comprennent:

- ▶ des structures et mécanismes pour collaborer avec les communautés rurales;
- ▶ un membre désigné du gouvernement et des services spécialisés pour traiter les questions liées à la ruralité dans l'ensemble des politiques;
- ▶ le renforcement des capacités et le soutien à la mise en réseau d'un large éventail d'acteurs et de parties prenantes;
- ▶ une vision prospective, mise en œuvre au moyen d'une stratégie/ d'un plan d'action global;
- ▶ un test rural efficace et des systèmes de données adéquats;
- ▶ des systèmes de gouvernance appropriés pour faciliter la coordination; et
- ▶ des mécanismes pour coordonner l'allocation des fonds et garantir les synergies.

Ensemble, ils constituent les ingrédients d'un pacte rural fructueux. Les **différentes solutions peuvent être adaptées** au contexte national, y compris aux cadres juridiques et administratifs spécifiques, aux sources de financement, à la culture organisationnelle et aux capacités des parties prenantes.

3.1. Structures et mécanismes pour collaborer avec les communautés rurales

Le changement rural ne peut être réalisé sans une véritable participation des communautés rurales. Les politiques conçues et mises en œuvre de manière participative sont réputées avoir beaucoup plus de chances de réussite que les approches descendantes. Ce constat est particulièrement vrai pour les zones rurales. Cette participation ne doit pas se limiter à des consultations occasionnelles: elle devrait être **régulière, systématique et garantir une participation représentative** des parties prenantes les plus concernées. Il est également important d'associer ces parties prenantes **tout au long du processus de décision politique**, de la conceptualisation et

la conception des politiques à l'élaboration de la législation, sa mise en œuvre et l'évaluation des résultats.

À cette fin, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes spécifiques, adaptés aux capacités et à la disponibilité des représentants des communautés rurales, ainsi que des activités favorisant une discussion ouverte (par exemple des débats et des ateliers). Il existe différents formats envisageables: par exemple des structures relativement formelles comme des groupes de travail ou des comités de coordination composés de différents types d'acteurs (par exemple le Conseil pour la politique rurale en **Finlande**), ou des événements qui permettent d'aider à formuler et à faire entendre les besoins des communautés rurales, ainsi qu'à rendre visibles et valoriser les zones rurales auprès d'un public élargi. Les réseaux existants ayant des liens directs avec les communautés rurales peuvent jouer un rôle important. Cela pourrait se faire, par exemple, dans le cadre des **parlements ruraux nationaux**,

Le parlement rural de Lettonie

Le Forum rural letton (une organisation nationale réunissant les principaux acteurs de la société civile dans le domaine du développement rural) organise le Parlement des communautés rurales lettonnes tous les deux ans. En 2023, cet événement a réuni environ 300 représentants des collectivités locales et régionales, des entreprises, des décideurs politiques (notamment les ministères de l'agriculture, de la protection de l'environnement, du développement régional et des affaires sociales), des universitaires, des professionnels du développement rural et des passionnés. Les participants ont échangé leurs expériences, et une résolution a été élaborée pour servir de feuille de route à toutes les décisions relatives aux zones rurales pour les deux prochaines années.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).

qui permettent aux communautés rurales et aux organisations de la société civile d'établir un dialogue avec les décideurs politiques (voir par exemple la **Lettonie**). De tels parlements ruraux ont été organisés dans de nombreux États membres de l'UE (par exemple en Estonie, en Croatie, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Slovaquie, en Finlande et en Suède) ainsi que dans des pays voisins (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Écosse au Royaume-Uni); leurs conclusions sont présentées lors des rencontres biennales du [Parlement rural européen](#).



Il est temps que la vision à long terme pour l'Europe rurale soit non seulement adoptée, mais mise en œuvre. Pour ce faire, il est nécessaire de changer d'état d'esprit, de mieux apprécier les zones rurales, ainsi que d'adopter des approches territorialisées et de faire davantage confiance aux populations locales. Il convient de sortir des cloisonnements politiques et de regarder les zones rurales de façon globale.



© Lidija Pavić-Rogošić

Lidija Pavić-Rogošić,
membre du Comité économique et social européen,
ODRAZ — Développement durable local (Croatie)



3.2. Un membre désigné du gouvernement et des services spécialisés pour traiter les questions liées à la ruralité dans l'ensemble des politiques

Le développement rural relève généralement de la responsabilité d'un ministère qui, souvent, est également compétent en matière d'agriculture, de sylviculture et/ou d'économie alimentaire. Toutefois, les décisions prises par les organismes chargés du développement économique et régional, de l'éducation, de la santé et des transports peuvent produire autant, voire davantage, d'effets sur la vie rurale. Un encadrement fort est nécessaire pour garantir la coopération de tous ces services en vue d'avoir une incidence positive sur les zones rurales. En outre, pour que les populations rurales puissent se sentir entendues, il est essentiel d'avoir un **membre désigné du gouvernement chargé des questions rurales**. La mise en place d'un service spécial pour traiter les questions rurales peut également contribuer à sensibiliser les instances gouvernementales compétentes à l'importance des zones rurales et faciliter une action coordonnée. Des solutions inspirantes peuvent être trouvées dans les exemples de l'**Irlande** et de la **Finlande**.

Conseil finlandais de la politique rurale

La Finlande reconnaît depuis longtemps que la politique rurale doit associer toutes les institutions dont les décisions ont une incidence sur la vie quotidienne et l'entrepreneuriat dans les zones rurales. Dans cette optique, une structure a été mise en place pour les rassembler et garantir la collaboration: le Conseil finlandais de la politique rurale. Il est rattaché au gouvernement finlandais, le ou la ministre de l'agriculture et le ou la ministre de l'économie et de l'emploi partageant généralement les fonctions de la présidence et de la vice-présidence. Les 34 membres sont nommés par le gouvernement et représentent les ministères, les agences, le secteur privé et les organisations de la société civile. Ils sont assistés par un secrétariat géré par le secrétaire général, avec trois vice-secrétaires généraux représentant le secteur public, la société civile et les organismes de recherche. La plupart des travaux du conseil sont menés dans le cadre de réseaux thématiques.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).



«Our Rural Future» (notre avenir rural) en Irlande

La politique globale de l'Irlande en faveur des zones rurales s'appuie sur la stratégie nationale de développement à long terme Project Ireland 2040 et sur la vision d'une Irlande rurale prospère, qui fait partie intégrante du bien-être et du développement économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la nation.

À cette fin, un ensemble complet de mesures politiques a été mis au point, et des ministères spécifiques sont chargés de la mise en œuvre de chacune de ces mesures. Le processus est coordonné par le ministère du développement rural et communautaire et dirigé par sa ministre, tandis que les progrès sont suivis par le comité ministériel sur la relance économique et l'investissement présidé par le Premier ministre.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).



Un service spécifique de ce type peut également servir de premier point de contact pour inviter les parties prenantes à partager leurs idées ou à exprimer leurs préoccupations sur les questions rurales. Idéalement, ce service devrait être composé de personnes qui comprennent bien les divers acteurs ruraux et les différents services administratifs et sont capables de communiquer efficacement avec eux, et qui ont de l'expérience dans d'autres secteurs de l'économie ou de la société civile.



© Radim Sršeň

“ Au regard de la géographie du mécontentement, nous devons cesser de parler et commencer à agir! Le pacte rural et les initiatives telles que le test rural doivent avoir lieu **non seulement au niveau de l'UE, mais aussi au niveau des États membres, ainsi qu'aux niveaux régionaux et locaux. Une approche globale est nécessaire, avec moins de bureaucratie.** ”

Radim Sršeň, ministre délégué aux affaires régionales (Tchéquie) et président du groupe de coordination du pacte rural



3.3. Renforcement des capacités et soutien à la mise en réseau d'un large éventail de parties prenantes

La participation des acteurs ruraux est essentielle pour parvenir à un changement rural. Toutefois, pour participer au pacte rural, beaucoup d'entre eux peuvent avoir besoin du soutien d'organisations intermédiaires. Ces dernières peuvent fournir des explications, des encouragements et des possibilités de discussion, et permettre aux citoyens d'échanger leurs expériences et de formuler des avis et des positions. Ce type de soutien peut être particulièrement important pour les habitants des petits villages isolés, les petits agriculteurs, les microentrepreneurs, les femmes et les représentants de la jeunesse. Un **effort systématique à long terme** pourrait être nécessaire pour associer ces «suspects inhabituels», en commençant par instaurer la confiance et expliquer des concepts clés dans un langage simple, développer les compétences et offrir une formation ciblée. Il pourrait être essentiel de prévoir un budget pour couvrir les frais de voyage pour les réunions, en particulier dans les grands États membres (comme la **Suède**, voir l'exemple). Au-delà du soutien à la mise en réseau et à la participation, il est également important de veiller à ce que les acteurs ruraux puissent accéder au financement et mettre en œuvre des projets qui contribuent à la vision à long terme pour les zones rurales au niveau local. Les guichets uniques peuvent renforcer et revitaliser les communautés rurales par l'animation, le conseil et la mise en réseau, et contribuer à répondre aux besoins de financement. Ce soutien est déjà fourni par de nombreux groupes d'action locale (GAL) Leader, mais il peut également provenir de services spécialisés (comme aux **États-Unis**, par exemple).

Associer les acteurs ruraux en Suède et renforcer leurs capacités

La participation des acteurs ruraux en Suède est facilitée par le réseau rural national (RRN). Les acteurs ruraux nationaux et régionaux (qu'ils mettent en œuvre ou non la politique agricole commune) sont encouragés à demander une adhésion officielle et à s'engager à participer activement à des groupes de travail thématiques, et ils peuvent agir en tant qu'intermédiaires contribuant à transférer le dialogue politique au niveau local. Afin de faciliter la participation des acteurs de la société civile, le RRN finance les frais de voyage, et même les honoraires (pour les volontaires).

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).



Aider les communautés rurales à accéder à l'information et au financement

Aux États-Unis, les agences fédérales et les commissions chargées des questions rurales s'associent pour garantir aux communautés rurales un accès équitable aux financements fédéraux. Elles partagent également leur expertise pour aider ces communautés à clarifier les priorités locales et à demander un financement pour la création d'emplois, les infrastructures et l'amélioration des communautés.



De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).

Afin de sensibiliser les bénéficiaires des zones rurales à l'existence des fonds européens concernés, la Commission européenne a publié, le 6 février 2024, une boîte à outils concernant les possibilités de financement de l'UE pour les zones rurales. Celle-ci centralise les informations en un seul endroit accessible aux autorités locales, aux parties prenantes, aux chefs de projet et aux autorités de gestion, afin de les aider à tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités offertes par le budget de l'UE pour la période 2021-2027.



3.4. Une vision prospective mise en œuvre au moyen d'une stratégie/d'un plan d'action global

Pour relever les défis auxquels sont confrontées les zones rurales, les décideurs doivent avoir une vision claire de la direction à suivre sur le long terme. Les communautés rurales et celles qui cherchent à investir, à s'installer ou à travailler dans les zones rurales, en particulier les jeunes, doivent savoir que les mesures de soutien resteront disponibles pendant de nombreuses années. À cette fin, il est nécessaire de parvenir à un large consensus entre les groupes politiques et la société civile (y compris les organisations rurales et urbaines), les agriculteurs, les petites et moyennes entreprises (PME), les jeunes et les divers acteurs économiques et sociaux. Des dispositions efficaces en matière de gestion des conflits pourraient également s'avérer nécessaires. Le consensus et la participation des principaux services gouvernementaux permettent d'assurer la **continuité à long terme** et de disposer de ressources suffisantes — humaines, institutionnelles et financières — pour concrétiser une vision.

Une stratégie multisectorielle globale est également essentielle pour que la vision puisse se concrétiser. Sachant que les politiques rurales doivent faire face à des défis multiples et complexes, les interventions fragmentées ne sont pas efficaces; tenter d'aborder un seul problème ou de soutenir un seul groupe cible peut même s'avérer contre-productif. Une approche globale et intégrée permet de prendre en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux de la vie rurale qui sont souvent interconnectés (voir l'exemple de la **France**). Un pacte rural national ou régional peut constituer la première étape du rapprochement des différents volets d'action et de la facilitation d'une **vision plus large et plus intégrée** des zones rurales. Cela devrait se traduire par des **étapes pratiques** qui forment un plan d'action cohérent, indiquant clairement qui est responsable de quoi et comment il est possible de suivre et d'évaluer les progrès accomplis.

Plan France Ruralités

S'appuyant sur le déploiement de son premier agenda rural national, le gouvernement français a lancé, en 2023, un programme global visant à stimuler les zones rurales. Il est axé sur quatre piliers: un soutien technique aux projets d'investissement pour les municipalités, une dotation biodiversité accrue pour valoriser les richesses écologiques rurales, des solutions concrètes pour la vie quotidienne (mobilité, éducation, santé, culture, logement, etc.) et une refonte du système de zones rurales de revitalisation, qui bénéficient d'allègements fiscaux. La promotion de «tiers lieux» pour favoriser l'innovation collective constitue un élément important du programme.



Le programme a été lancé conjointement par la Première ministre, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité. Les résultats feront l'objet d'un suivi au moyen d'indicateurs tels que le taux de logements vacants en ruralité, le nombre de commerces ruraux ouverts et la part des Français considérant les territoires ruraux comme agréables à vivre.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#).



3.5. Un test rural efficace et des systèmes de données adéquats

Étant donné que les zones rurales sont concernées par un grand nombre de décisions législatives et administratives, un mécanisme est nécessaire pour maximiser les effets positifs et limiter les incidences négatives. Le test rural est un mécanisme qui recense et évalue l'incidence des nouveaux règlements, plans ou programmes sur les zones rurales. Pour être efficace, il doit être intégré dans l'ensemble du **système de gouvernance** et adapté à la structure administrative spécifique d'un pays ou d'une région. Au **Royaume-Uni**, selon le [rapport de 2020 sur le test rural](#), chaque ministère a désigné un responsable du test rural, dont le rôle est de promouvoir le test rural dans son domaine d'action. Le gouvernement a également mis au point [des orientations pratiques sur la prise en compte des conséquences des politiques dans les zones rurales](#). En **Finlande**, le test rural est intégré dans les orientations du ministère de la justice sur l'analyse d'impact des propositions législatives du gouvernement et s'accompagne de méthodes d'évaluation faciles à utiliser ainsi que de formations et d'**opérations de sensibilisation auprès des législateurs**. Le [groupe thématique du réseau européen de développement rural \(REDR\) sur le test rural](#) a élaboré un cadre analytique et des recommandations pour le test rural aux niveaux national, régional et local.

Pour évaluer l'incidence des décisions sur les zones rurales et mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies, il est essentiel d'avoir accès à des **données de haute qualité**. La région espagnole de Catalogne publie un livre semestriel complet contenant des statistiques détaillées sur ses zones rurales. Ces données sont utilisées par le comité de pilotage régional de la [vision](#) rurale pour suivre les nouvelles propositions législatives et évaluer les impacts dans les zones rurales. En Hongrie, le système national d'information sur le développement régional et l'aménagement du territoire ([www.teir.hu](#)) intègre des données rurales provenant de différentes sources avec un module Leader spécifique qui fournit des données aux GAL et aux municipalités. La prise de décision fondée sur des données probantes sur les questions rurales peut également être soutenue par l'[Observatoire rural](#), lancé en décembre 2022 par la Commission européenne afin de centraliser, d'analyser et de diffuser les données relatives aux zones rurales de l'UE.



3.6. Des systèmes de gouvernance appropriés pour faciliter la coordination

Compte tenu de l'importance d'associer de nombreux acteurs politiques différents au développement rural, il est essentiel de mettre en place un système qui facilite la coordination, à la fois **horizontale** (par exemple entre différents ministères sectoriels) et **verticale** (entre les différents niveaux de gouvernance: national, régional, sous-régional et local). Cette coordination devrait contribuer à éviter la duplication des efforts et les actions contradictoires et à créer des synergies. Un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux devrait associer les organisations de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux. Des mécanismes et des incitations devraient être mis en place pour garantir la coopération régulière des différents services et niveaux administratifs, et pour que la coopération ne se limite pas à l'échange d'informations, mais facilite une discussion participative ouverte et la planification d'activités conjointes.

Il peut être utile d'organiser régulièrement des réunions des membres du personnel responsables de différents instruments politiques, idéalement dans un cadre informel, afin de **renforcer la confiance et de parvenir à une compréhension commune** des défis et des objectifs. Une répartition claire des responsabilités pour des tâches spécifiques et une forte légitimité de l'organisme chargé de la coordination sont également très importantes, comme l'illustre l'exemple **espagnol**. Certains États membres disposent de [conseils de la politique alimentaire](#) qui peuvent servir de modèle inspirant pour des plateformes multipartites.

Lutte contre le dépeuplement des campagnes en Castille-La Manche

En 2021, la région espagnole de Castille-La Manche a adopté une loi spéciale sur les mesures économiques, sociales et fiscales visant à lutter contre le dépeuplement et à développer les zones rurales.



Un leadership fort du vice-président régional, avec le soutien d'un commissaire chargé de la question démographique, a été essentiel pour mobiliser et associer tous les ministères régionaux (tels que l'agriculture, l'éducation, la santé et les transports) à l'élaboration de la loi et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour en faire une réalité.

Cette stratégie couvre un large éventail d'actions et mobilise 3 322 millions d'EUR provenant de fonds régionaux, nationaux et de l'UE, notamment de NextGenerationEU. Afin de coordonner cette stratégie, le Conseil régional pour le développement de l'environnement rural et la lutte contre le dépeuplement a été créé avec la participation de représentants de tous les ministères régionaux, conseils provinciaux et organismes locaux, ainsi que d'acteurs socio-économiques clés (syndicats, entreprises, universités et société civile, par exemple).

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) (en anglais).



© Albert Puigvert



Relever les défis ruraux implique l'élaboration de politiques transversales associant tous les niveaux de gouvernement. En Catalogne, le pacte rural est le fruit d'un processus participatif et sa gouvernance associe la société civile, le gouvernement et le parlement.

Albert Puigvert, Association d'initiatives rurales de Catalogne (Espagne)



3.7. Des mécanismes pour coordonner l'allocation des fonds et garantir les synergies

Outre une bonne coordination entre les différents organismes, un soutien efficace aux zones rurales nécessite de **mettre en lien différentes sources de financement** — européennes, nationales, régionales et locales — afin de veiller à ce que les différents instruments combinés suffisent à répondre aux besoins ruraux et soient adaptés à la réalité des bénéficiaires cibles (projets à petite échelle, capacités administratives limitées, etc.). Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et la politique de cohésion (FEDER, FSE) sont les principales sources de financement de l'UE au service du changement rural, mais plusieurs autres fonds (facilité pour la reprise et la résilience) et programmes (par exemple Erasmus, LIFE) peuvent jouer un rôle. Ces flux de financement peuvent également être **combinés** au moyen d'approches multifonds afin de créer encore plus de possibilités d'action sur le terrain, comme c'est le cas en **Tchéquie**. Les autorités de gestion nationales et régionales peuvent faciliter l'accès au financement pour les acteurs ruraux en mettant en place des flux de financement spécifiques qui **ciblent les zones rurales** et en élaborant des règles simples et conviviales pour les demandes, l'admissibilité et la transmission de rapports entre les différents fonds. Cela a été fait, par exemple, par la **Suède** au cours de la période 2014-2020. Dans ce cas, tous les financements pour les initiatives de développement local menées par les acteurs locaux en faveur des zones rurales, provenant de quatre fonds de l'UE [le Feader, le FEDER, le FSE et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)] étaient gérés par une seule autorité et mis en œuvre au moyen d'un ensemble harmonisé de règles.

Une autre solution consiste à mettre en place un guichet unique établi au niveau local, régional ou national, afin d'aider les municipalités, les entreprises et les organisations non gouvernementales (ONG) rurales à accéder aux financements publics. Dans certains États membres (par exemple dans la [région du Tyrol en Autriche](#)), ce rôle est joué par les GAL Leader.

Concept de développement rural en Tchéquie

La Tchéquie a combiné différents fonds de l'UE pour les zones rurales pour la période 2014-2020: ses 178 GAL ruraux couvraient la quasi-totalité des zones rurales du pays, en ayant recours au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE) et au Feader, la majeure partie des fonds provenant du FEDER. À partir de cette expérience, la Tchéquie a mis au point son concept de développement rural en 2020 sous la supervision du ministère du développement régional, en combinant diverses sources de financement au moyen d'instruments territoriaux et de stratégies SMART.



Au cours de la présidence tchèque de l'UE, le pacte rural tchèque a été amorcé. Il réunit les citoyens, les autorités locales et d'autres partenaires afin de promouvoir le développement rural.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#) et [ici](#) (en anglais).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024

© Union européenne, 2024. CC-BY 4.0

Photo de couverture: © Monkey Business Images, Canva.com

Ce programme est mis en œuvre par



PRINT ISBN 978-92-68-12987-6
PDF ISBN 978-92-68-13006-3

doi:10.2762/150777
doi:10.2762/382616

KF-09-24-088-FR-C
KF-09-24-088-FR-N